



Maillage en cours des sites dédiés au covoiturage dans le Sud de l'Aisne

Après cette première inauguration prévue le 19 juin prochain sur la Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie avec les espaces dédiés « espace SADE » à l'ancienne gare sur la Commune de Condé en Brie ainsi que sur les parkings du Lycée Agricole et de l'éco quartier de la Commune de Crézancy, **prochainement, d'autres espaces seront inaugurés :**

- La Ferté Milon : 5 places

L'inauguration s'effectuera **le 23 juin à 17h00** à Mairie de la Ferté Milon, avec 1 site à inaugurer

- Fère en Tardenois, : 4 places

L'inauguration est prévue **le 26 juin à 14h** à l'Hypermarché Super U : avec 1 site à inaugurer ;

- Charly sur Marne : 4 places

L'inauguration est prévue le **1 juillet à 14h** à l'Hypermarché Super U : avec 1 site à inaugurer ;

- Château –Thierry : 20 places

L'inauguration est prévue le 3 juillet à 14h au **magasin Leclerc** pour ensuite un covoiturage vers l'Hypermarché Carrefour à Château-Thierry à 15h30.

Pour covoiturer

Covoitureurs et covoiturés inscrivez-vous sur le site internet du Conseil général de l'Aisne : www.aisne-covoiturage-com ou en téléphonant au numéro Azur **0 811 466 002**. Il est alors possible de trouver ou de proposer le trajet souhaité. Toute inscription engage au respect des règles définies par la charte du covoiturage.

Pour plus d'information sur le développement dans le sud de l'Aisne vous pouvez nous contacter :

Conseil de Développement au 03 23 71 68 60 et par mail : conseil@pays-sud-aisne.fr